

LECTURE DÉCOUVERTE N°2

**Catherine de L'Île-Bouchard,
une Tourangelle à la Cour de Charles VII**

Pierre Audin

Catherine est probablement née en 1395 à L'Île-Bouchard. Son père, Jean de L'Île avait récupéré sa seigneurie, auparavant occupée par une bande à la solde des Anglais, grâce à la signature du traité de Brétigny (1360) qui officialisait, dans la guerre de Cent Ans, la défaite de Poitiers et accordait aux Anglais le Poitou, la Saintonge, le Limousin... En 1415 Jean de l'Île participa aux côtés du roi à la bataille d'Azincourt, qui une nouvelle fois fut une défaite pour les Français, et il y trouva la mort. Il laissait trois fils et deux filles, Jeanne et Catherine. Celles-ci furent placées dans un couvent parisien par leur mère, Jeanne de Bueil, dame d'honneur de la reine Ysabeau de Bavière.

Premier épisode : Catherine des Roches

Lorsqu'elle eut 18 ans Catherine, très jolie brune aux yeux noisette, fut admise comme dame de la Cour, grâce à la recommandation de sa mère. Elle épousa alors le Tourangeau Jean des Roches, seigneur de Véretz. La France était en état permanent de guerre avec les Anglais, et cette « guerre de Cent Ans » alternait les batailles et les trêves. Le roi de France crut pouvoir se débarrasser de ses ennemis qui se repliaient vers Calais en les attaquant : ce fut, en 1415, la défaite française d'Azincourt. De nombreux soldats y trouvèrent la mort, entre autres l'époux de Catherine, ainsi que son frère aîné Jean, âgé de 25 ans, et son oncle. Veuve, la Tourangelle hérita d'une partie des biens de son mari et de ceux de son frère aîné, Rochefort-sur-Loire, Doué en Anjou, L'Île-Bouchard, Rivarennnes et Bréhémont en Touraine.

Second épisode : Catherine de Chalon

Jolie femme très courtisée, entourée de plusieurs prétendants, Catherine trouva rapidement un second mari en la personne d'Hugues de Chalon, comte de Tonnerre, un seigneur bourguignon qui avait rallié le parti du roi de France. En 1422, le Dauphin Charles, futur Charles VII, avait épousé Marie d'Anjou. Celle-ci, en septembre de l'année suivante, accoucha d'un garçon, prénommé Louis, et Catherine de L'Île fut choisie comme marraine. C'est donc elle qui tint le jeune Dauphin (futur Louis XI) sur les fonts baptismaux de la cathédrale de Bourges. La belle Tourangelle régnait alors sur la petite Cour du roi, avec ses compagnes Jeanne d'Orléans et Isabelle de Gaucourt.

La guerre avait repris une nouvelle fois, et les Français furent défaits une nouvelle fois, à Verneuil, en août 1424. Hugues de Chalon y trouva la mort. Catherine, maintenant comtesse de Tonnerre (mais sans le comté, confisqué par le duc de Bourgogne), se trouva une seconde fois veuve, à 29 ans !



Seule gravure passant pour être « une représentation » de Catherine de l'Ile (dessin anonyme XVIIIe siècle)

Troisième épisode : Catherine de Giac

Le principal conseiller de Charles VII était depuis un an Pierre de Giac, « un Auvergnat, beau ténébreux au regard d'acier », ancien amant de la reine Ysabeau. Bien qu'âgé de 46 ans et marié, il se prit de passion pour la jeune et riche veuve, soupçonnée d'ailleurs d'avoir été un peu plus tôt l'une des maîtresses du roi. Elle aurait été compromise dans l'assassinat du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur. Ce serait sur l'insistance de la belle Catherine, « dame de Giac », chargée de le séduire que le duc, pourtant très méfiant, aurait accepté de rencontrer le roi en terrain neutre, sur le pont de Montereau. Là, en 1419 les hommes de Charles VII le tuèrent à coups de hache.

Pierre de Giac, de plus en plus amoureux, chercha à se débarrasser de son épouse, la belle Jeanne de Naillac dont il avait appris qu'elle avait été la maîtresse du duc de Bourgogne Jean sans Peur. Jeanne fut étourdie par du poison et placée, bien qu'enceinte de six mois, sur l'encolure du cheval de son mari, qui lui fit subir une longue chevauchée jusqu'à ce qu'elle soit morte d'épuisement. Son corps ne fut retrouvé que plus tard, à demi-dévoré par les loups. Giac avait annoncé que sa femme s'était retirée dans un couvent et il avait repris sa cour auprès de Catherine, lui offrant entre autres les très beaux bijoux de sa femme. Puis il fit savoir que son épouse était morte en couches. La belle Tourangelle succomba à son soupirant et accepta à la fin de 1425 de l'épouser, faisant de son troisième mari le seigneur de L'Île-Bouchard.



Miniature : Ce qui pourrait être l'accueil de Catherine et de son troisième mari Pierre de Giac au château de L'Île-Bouchard.

Mais, dans l'entourage du roi, beaucoup étaient las de l'arrogance de Giac et de ses malversations financières, qu'il ne cherchait même plus à dissimuler. Favori de Charles VII, il avait ainsi, entre autres, détourné une partie des fonds votés par les états généraux d'octobre 1424 et destinés à l'armée du duc de Richemont, connétable de France et frère du duc de Bretagne. Aussi celui-ci rencontra-t-il discrètement à Sully-sur-Loire deux des ennemis de Giac, le maréchal d'Albret et Georges de La Trémoille. Ils mirent au point un complot destiné à les débarrasser du favori : l'opportunité d'agir se présenta le 7 février 1427, au château d'Issoudun, chez Yolande d'Aragon belle-mère du roi, qui le détestait et qui lui avait réservé une chambre isolée. En pleine nuit, l'un des conjurés frappa à la porte, qui fut ouverte sans méfiance par Giac. Aussitôt plusieurs soldats pénétrèrent dans la pièce et l'enlevèrent, pendant que l'on faisait main basse sur les bijoux et la vaisselle qui se trouvaient là, au grand dam de Catherine qui, « presque nue », s'élança à la poursuite des voleurs.

« Monté sur une haquenée, n'ayant que sa robe de nuit et ses bottes », Giac fut conduit en lieu sûr chez le duc de Richemont à Dun-sur-Auron (Cher), il avoua sous la torture le meurtre de sa femme : il fut alors cousu dans un sac et jeté dans la rivière. Charles VII, ayant appris cette exécution, se mit d'abord en colère, mais il se calma lorsqu'on lui eut conté les détournements d'argent faits par son chambellan.

Quatrième épisode : La Tourangelle épouse l'assassin de son mari et devient Catherine de La Trémoille

Georges de La Trémoille succéda à Pierre de Giac comme principal conseiller du roi. Veuf depuis plusieurs années, comte de Boulogne et d'Auvergne, celui-ci était également amoureux de Catherine et souhaitait vivement l'épouser. Il l'invita dans son château de Meung-sur-Loire (Loiret), puis elle accepta de venir visiter le château de Gençay (Vienne), en Poitou, que le roi venait de lui donner. Bien qu'elle sût que La Trémoille était l'un des meurtriers de son troisième mari, elle accepta sans hésiter de le suivre. En juillet 1427, soit cinq mois seulement après l'assassinat de Pierre de Giac, Catherine de L'Île épousa Georges de La Trémoille ! Comme le relate un contemporain, « ils couchèrent ensemble, tout le monde fut émerveillé que si hâtivement elle se mit entre les mains dudit » : il apparut à tous que la Tourangelle ne pleura guère son troisième époux.

À l'âge de 33 ans, Catherine accoucha de son premier enfant, Louis de La Trémoille, puis elle en eut deux autres. Elle a probablement assisté à Chinon, au printemps 1429, à la présentation officielle de Jeanne d'Arc à la Cour, et l'on sait qu'elle l'a accueillie en février ou mars de l'année suivante en son château de Sully-sur-Loire (Loiret). Devenu gros et gras, Georges de La Trémoille resta le principal conseiller de Charles VII jusqu'en 1433 mais, comme Giac, il ne put s'empêcher de détourner de grosses sommes d'argent ! Et comme il détestait Jeanne d'Arc, il lui refusa de quoi financer l'armée : Yolande d'Aragon prépara alors contre lui un guet-apens, avec l'aide de Jean V de Bueil, un cousin de Catherine, et de Pierre de Brézé. Avec la complicité de Raoul de Gaucourt, gouverneur de Chinon, et de son lieutenant Olivier Frétard, des soldats bretons de Richemont s'introduisirent vers la mi-juin 1433, au milieu de la nuit, dans la troisième enceinte du château et enfoncèrent la porte de la chambre de La Trémoille. Celui-ci, réveillé en sursaut, porta la main à son épée mais l'un des conjurés lui donna un coup de dague au ventre. Il ne dut son salut qu'à l'importante couche de graisse qui l'enveloppait ! Le conseiller fut aussitôt conduit de force au château de Montrésor, chez Jean de Bueil. Là, on exigea de lui la somme de 40 000 moutons d'or et la promesse de ne plus paraître à la Cour. Le roi, mis au courant de ses détournements financiers, « se serait déclaré très content » et demanda qu'il soit placé à résidence en son château de Sully en compagnie de son épouse. Pourtant, quelques années plus tard, La Trémoille s'interposa entre le roi et son fils lors d'une révolte des princes et du Dauphin, ce qui lui permit de rentrer en grâce.



Gravure de la collection Gaignières, peinture gouachée de Louis Boudan (BnF ; dépt des estampes, 664, f° 142, item 1324).

Cependant, les enfants de Jeanne de Naillac première femme de Pierre de Giac avaient intenté un procès pour récupérer les bijoux de leur mère. Après la mort de Georges de La Trémoille, l'action en justice continua contre Catherine sa veuve, qui dut finalement rendre une partie des biens usurpés par son mari.

Cinquième épisode : Catherine tombe sous l'emprise de son intendant

En 1446, devenue à l'âge de 51 ans, veuve une quatrième fois, Catherine se retira avec ses enfants sur ses terres de L'Île-Bouchard. Mais l'incorrigible Tourangelle y tomba sous l'influence de son intendant, Péan de La Vallée, qui prit bientôt un grand ascendant sur elle et se comporta en maître. Il commença à dilapider la fortune de sa maîtresse, fit renvoyer ses anciens serviteurs et interdit à Catherine de donner de l'argent à ses enfants. Ceux-ci, ne parvenant pas à écarter ce personnage, préférèrent quitter leur mère, Louis s'installa à Bommiers dans le Berry et Georges, qui n'avait que 16 ans, partit en Bourgogne auprès d'un parent. À la suite d'un procès, la baronnie de L'Île-Bouchard fut affectée à Georges, qui était l'aîné, mais sa mère en garda l'usufruit. Et lorsque Catherine donna à son fils une tapisserie pour qu'il puisse l'offrir lors de sa réception du fief de Craon (Mayenne), Péan de La Vallée la fit décharger du bateau. Il fit également jeter de la salle basse « le perchoir à percher les oiseaux » que le fauconnier de Georges y avait installé. Aussi celui-ci se décida-t-il à agir : au cours d'une chasse, en décembre 1458, il fit arrêter par ses hommes l'amant de sa mère et le fit mettre au cachot en son château de Bélâbre (Indre), en le contraignant à rendre un bracelet de valeur et une couverture en fourrure de martre.



Gravure du XIX^e siècle, montrant les ruines du pont et du château de L'Île-Bouchard.

Après avoir fait restaurer l'église Saint-Gilles de L'Île-Bouchard, Catherine de La Trémoille décéda, à l'âge de 77 ans, après une vie bien remplie, en son domaine du Châtelier de Panzoult. L'état des dépenses faites pour son enterrement montre que son train de maison était composé de trente-cinq personnes. Pour la cérémonie, 300 livres furent distribuées aux pauvres, et treize d'entre eux furent habillés de noir. Catherine a été enterrée à L'Île-Bouchard dans un tombeau en bronze, portant une plaque gravée d'une gisante et d'un texte rappelant les qualités et les titres de la défunte. Sur un côté figuraient les armes des La Trémoille et sur l'autre celles des Bouchard de L'Île. Ce tombeau a disparu, comme le château.

Bibliographie :

Audin (P.), « Catherine de L'Île, une grande amoureuse à la Cour du roi », *37 célébrités d'Indre-et-Loire*, éd. du Petit Pavé, 49-Brissac-Quincé, 2019, p. 32-38, d'après Beaucourt (G. de Fresne de), *Histoire de Charles VII*, Paris, Lib. Soc. bibliographique, t. III, 1885, et Vallet de Viriville (A.), *Histoire de Charles VII, roi de France, et son époque*, Paris, Renouard, t. III, 1865.

Quentin (S.), *Catherine de L'Île-Bouchard, ou le destin d'une favorite pendant la guerre de Cent Ans*, La Cie du Livre, 2019, 360 p.